

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 5, 1975.

*Avec l'aimable autorisation de l'Institut Français d'Archéologie Orientale (Ifao).
Courtesy of Institut Français d'Archéologie Orientale (Ifao).*



FRAGMENTS D'UN MONUMENT DE TOUTÂNKHAMON

RETROUVÉS DANS LE IX^E PYLÔNE DE KARNAK

Ramadan SA'AD

Au cours d'un démontage du massif Ouest du IX^e pylône de Horemheb ⁽¹⁾, nous avons extrait de grandes pierres de taille décorées provenant de divers édifices ⁽²⁾. La plupart étaient remployées dans les assises de parement; leur décor était invisible étant soit dans les joints, soit vers l'intérieur du pylône. Ces blocs ont été trouvés à partir de la onzième assise ⁽³⁾. Ils sont de l'époque d'Aménophis III ⁽⁴⁾, Aménophis IV ⁽⁵⁾, et Toutânkhamon.

Nous discuterons seulement des fragments attribués à Toutânkhamon. Leur décor est en relief et tous sont en grès. On peut les classer en deux groupes ⁽⁶⁾ :

- Les fragments de portes.
- Les fragments de parois.

I. — PREMIER GROUPE, ÉLÉMENTS DE PORTES.

L'étude des blocs de ce groupe permet de réaliser des assemblages de deux ou trois blocs. Avant de rechercher leur place dans le monument, nous en donnerons l'inventaire pour chaque assemblage réalisé.

⁽¹⁾ Cette opération a commencé il y a dix ans. Voir S. Sauneron et R. Sa'ad, *Kémi* 19, (1969), p. 137 et suiv.; également Porter et Moss, *Theban Temples*, p. 182.

⁽²⁾ Environ dix mille « *talatat* » ont été trouvées à l'intérieur du massif Ouest, à partir du haut jusqu'au niveau de la trentième assise. Quatre mille quatre cents d'entre elles étaient décorées, *Kémi* 19, p. 147.

⁽³⁾ Trente assises ont déjà été démontées, S. Sauneron et R. Sa'ad, *op. cit.*, p. 145, fig. 1.

⁽⁴⁾ L'un est une moitié d'un linteau de porte trouvé au niveau de la quinzième assise. Le texte de ce bloc porte le nom d'Horus du roi.

⁽⁵⁾ Certains blocs sont des fragments de colonnes et de statue du roi. Des éléments d'architraves portent le nom de la reine Nefertiti, R. Sa'ad dans *MDAIK*, 22, 1967, p. 65, pl. XXIII c-d; un bloc, une liste d'offrandes d'Aménophis IV, R. Sa'ad et L. Manniche dans *JEA* 57, 1971, p. 70 et suiv.

⁽⁶⁾ Pour les mesures et les restitutions, *infra*, p. 100 et suiv.

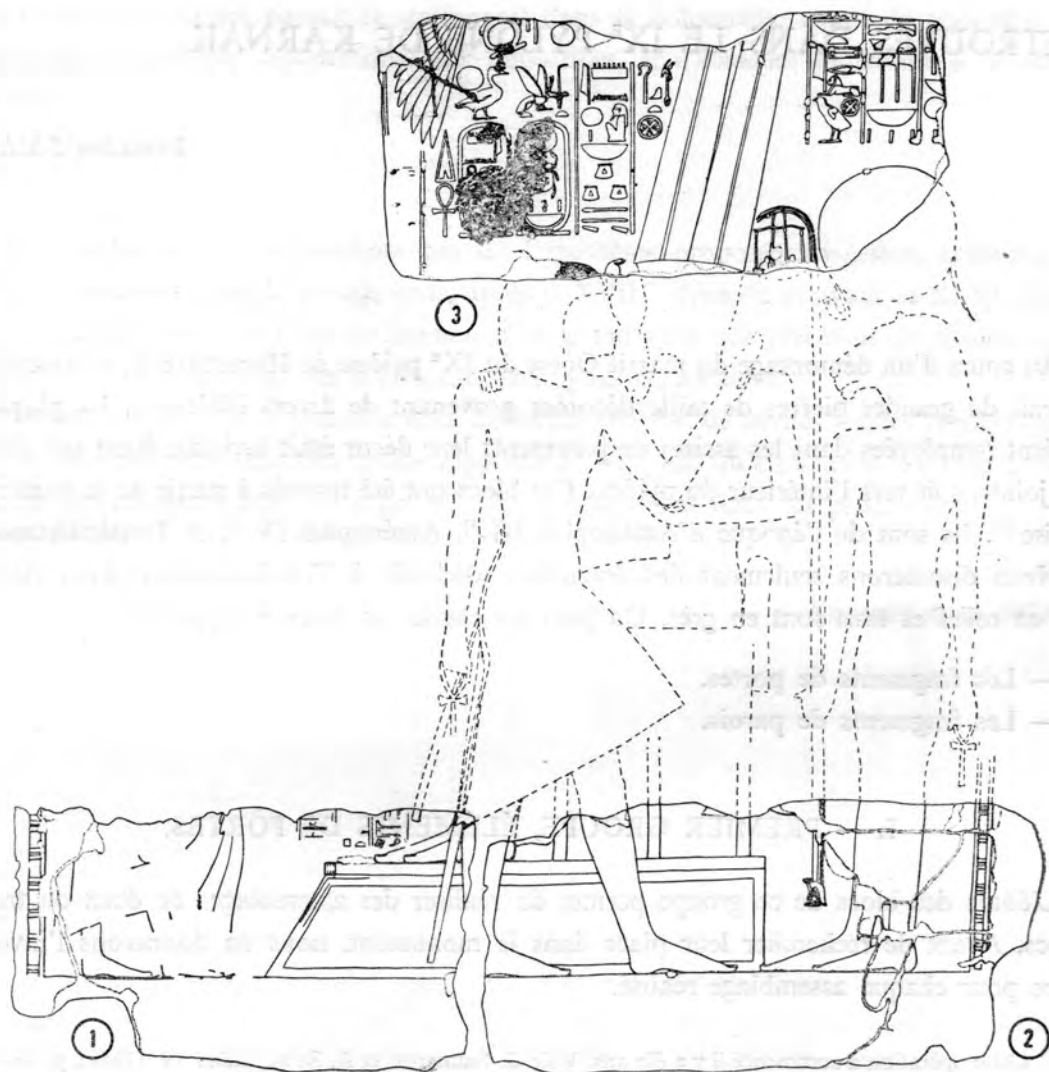


Fig. 1. — Ebrasement d'une porte (blocs 1, 2, 3, première série) : Toutânkhamon devant Amon et Mout (dessin Fr. Le Saout).

A. PREMIÈRE SÉRIE (fig. 1) :

Bloc 1 : pierre n° 26 de la dix-neuvième assise Nord.

Bloc 2 : pierre n° 22 de la vingt-troisième assise Ouest.

Bloc 3 : pierre sans numéro trouvée derrière l'assise vingt-cinq.

Cet assemblage de trois blocs permet de reconstituer une grande scène que l'on trouve fréquemment dans les ébrasements⁽¹⁾ de portes; le roi Toutânkhamon en stature héroïque, «*roi de Haute et de Basse Egypte Nebkheperourê, fils de Rê, Toutânkhamon gouverneur d'Héliopolis du Sud, doué de vie*», devant Amon-Rê, «*Maître des trônes du double pays, gouverneur de Thèbes*». Derrière le dieu se tient Mout léontocéphale; la tête de lionne est surmontée du disque solaire, «*Mout maîtresse d'Išrw*⁽²⁾, maîtresse du ciel, dame de toutes les divinités (qui lui donne) toute vie... (comme) Rê».

Le roi est suivi d'une image complètement martelée⁽³⁾. On distingue les pieds, chaussés de sandales.

B. DEUXIÈME SÉRIE (fig. 2) :

Bloc 5 : pierre n° 21 de la vingt-troisième assise de la paroi Ouest⁽⁴⁾.

Bloc 4 : pierre n° 18 de la vingt-deuxième assise de la paroi Est.

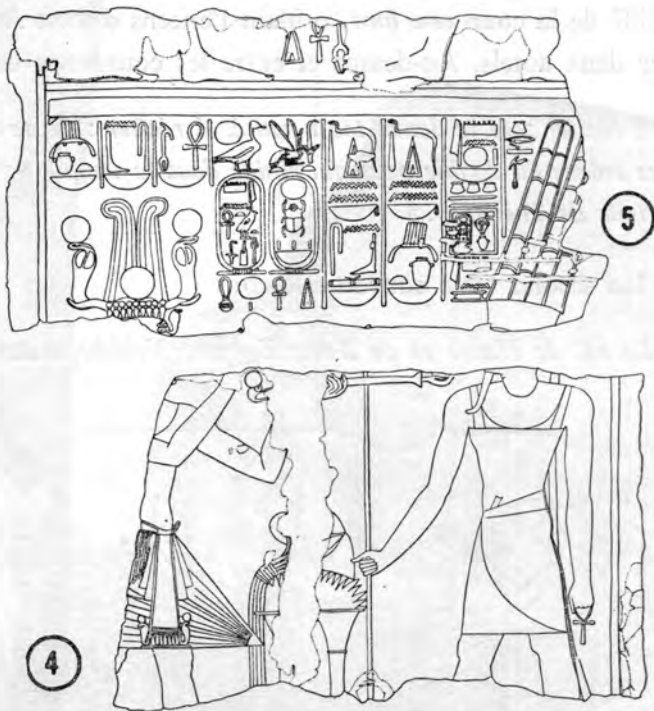


Fig. 2. — Chambranle de porte (blocs 4 et 5, deuxième série) : Toutânkhamon brûlant de l'encens devant Amon-Rê (dessin Fr. Le Saout).

⁽¹⁾ Le mot ébrasement a suivant les dictionnaires deux sens : un sens large, «*élargissement des côtés ou jambages d'une porte*» (N. Landais, 1836); un sens restreint, «*perçement en ligne biaise*» (Petit Robert). Nous l'utilisons ici dans le sens large, élargissement où se logent les battants de portes ou de fenêtres. Il n'est pas nécessairement biais.

⁽²⁾ La représentation de Mout, maîtresse d'Išrw, avec une tête de lionne est exceptionnelle.

⁽³⁾ *Infra*, p. 104.

⁽⁴⁾ Cf. R. Sa'ad, *MDAIK* 22, Tafel XVII, b.

Cette série provient d'un montant gauche d'une porte. D'un registre supérieur subsiste la partie inférieure d'une scène représentant le roi (Toutânkhamon) devant un dieu. On voit les pieds et l'extrémité inférieure du ḥ tenu par la main du dieu, et entre les deux personnages ḥ . Au-dessous, dans un second registre, une scène représente Toutânkhamon coiffé de la couronne ḥnw , brûlant l'encens devant Amon-Rê et lui présentant des fleurs sur deux autels. Au-dessus et entre les couronnes un texte se rapporte au dieu :

« A réciter : Je te donne toute santé. A réciter : Je te donne toute joie. Amon-Rê, maître des trônes du double pays qui réside dans le temple de Nebkheperourê, aimé d'Amon, fondateur de Thèbes ⁽¹⁾. »

Un second texte concerne le roi :

« Le roi de Haute et de Basse Egypte, Nebkheperourê, fils de Rê, Toutânkhamon, gouverneur d'Héliopolis, doué de vie comme Rê, toute vie et toute stabilité, toute santé et toute joie ».

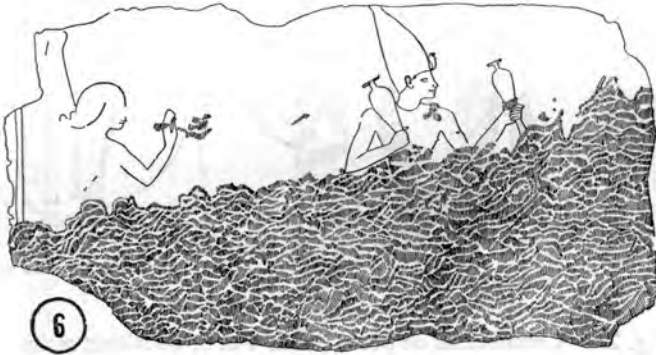


Fig. 3. — Fragment d'un linteau de porte (bloc 6) : la course royale devant Amon et Mout; Ay derrière le roi (dessin Fr. Le Saout).

La stéréotomie de ces deux blocs, surtout le côté droit du bloc inférieur, montre qu'ils proviennent d'un jambage de porte et la présence du roi, à gauche devant Amon, indique qu'il s'agit du montant gauche; il avait peut-être un fruit ⁽²⁾.

C. TROISIÈME SÉRIE :

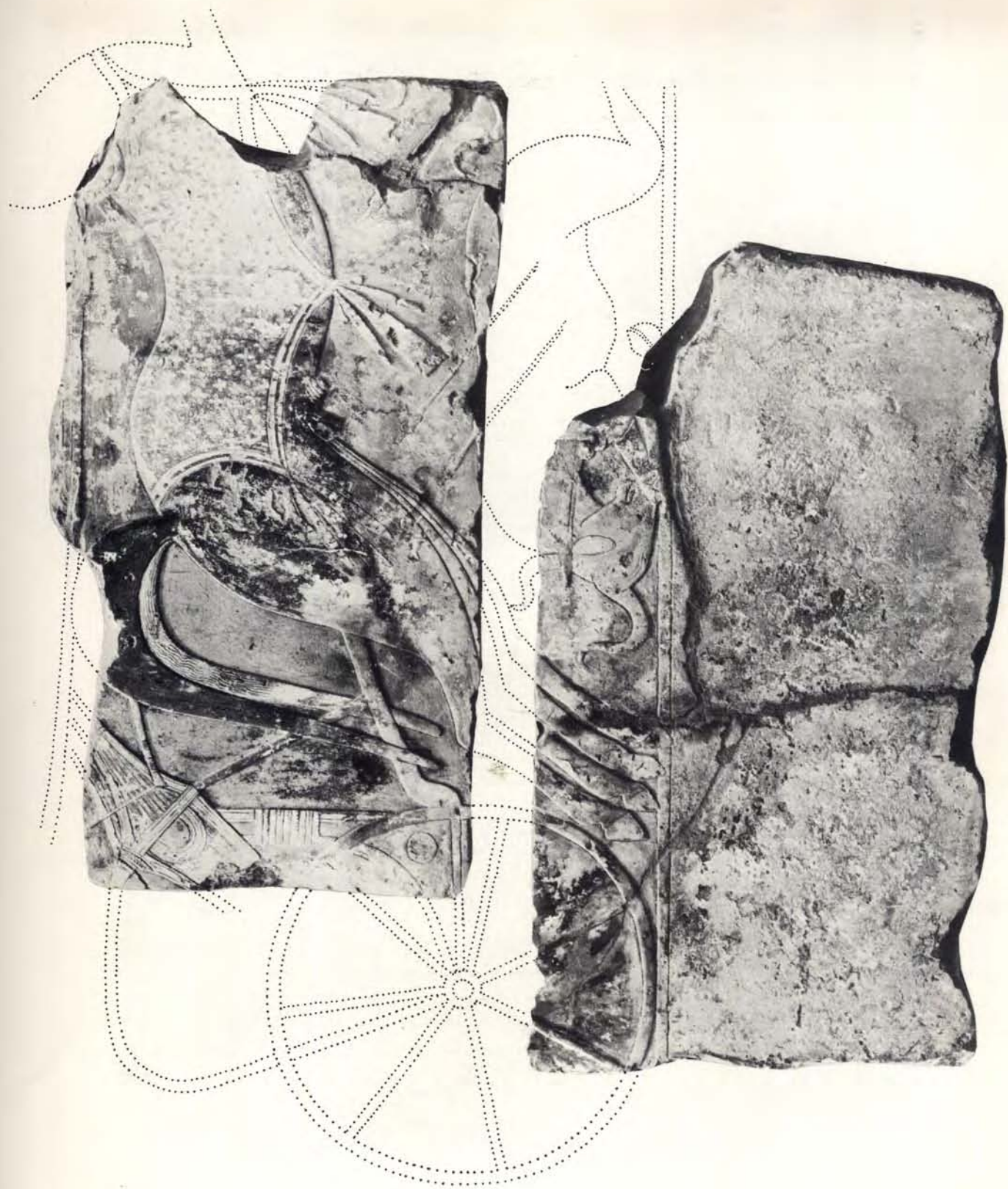
Bloc 6 : pierre n° 20 de la onzième assise (paroi Sud) (fig. 3).

Bloc 7 : pierre n° 15 de la onzième assise (paroi Ouest).

Bloc 8 : pierre n° 9 de la onzième assise (paroi Sud).

⁽¹⁾ Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte* II, p. 367.

⁽²⁾ *Infra*, p. 102.



Scène de la chasse royale, clichés Ramadan Sa'ad.



A. – Bloc réemployé dans le II^e pylône portant les cartouches de Toutânkhamon et d'Ay (ce dernier martelé), cliché Ramadan Sa'ad.



B. – Assise d'un pilier carré au nom de Toutânkhamon.



Paroi extérieure du mur Est de la cour de la cachette, cliché A. Bellod.

Les blocs 7 et 8 sont des éléments de corniche; le bloc 6 un fragment de l'extrémité gauche d'un linteau. Sur la face, on distingue le roi coiffé de la couronne de Haute Egypte, il accomplit la course rituelle avec les deux vases $\bar{\text{f}}$ vers la droite en direction d'Amon, qui probablement siège sur un trône; derrière lui devait se trouver Mout. On distingue la partie supérieure du sceptre f tenu par Amon. Le haut des plumes d'Amon et celui de la couronne de Mout sont conservés sur le bloc 7 au-dessus du boudin de la corniche à gorge.

Le roi est suivi d'un personnage martelé ⁽¹⁾, que nous avons pu reconstituer partiellement : il porte le f .

D. QUATRIÈME SÉRIE (fig. 4) :

Bloc 9 : pierre n° 12 de la onzième assise (paroi Ouest).

Bloc 10 : pierre n° 4 de la onzième assise (paroi Sud).

Les éléments de cette série ⁽²⁾ appartiennent à la partie supérieure d'une scène représentant Toutânkhamon, coiffé de la couronne *kheprech*, et offrant des fleurs à Amon-Rê. Devant le dieu, quatre colonnes de texte :

« Amon-Rê, maître des trônes du Double pays, qui réside dans Karnak, maître du ciel, maître de la terre, gouverneur de Thèbes ».

Devant le roi trois colonnes de texte :

« Horus, taureau vainqueur... roi de Haute et de Basse Egypte, gouverneur des neuf arcs, Nebkheperourê, fils de Rê, de son ventre, son aimé, Toutânkhamon, gouverneur d'Héliopolis du Sud ».

Entre ces deux textes, une colonne de papyrus sur laquelle se trouve un *uraeus* coiffé de la couronne de Haute Egypte; à côté, la légende *« doué de vie, de santé, de stabilité, comme Rê ».*

Derrière le roi, trois colonnes de texte, dont une seule lisible, concerne le roi : *« qu'il soit doué de toute vie, de toute protection ».* Des deux autres, complètement martelées ⁽³⁾,

⁽¹⁾ *Infra*, p. 104.

⁽²⁾ Cf. *MDAIK* 22, 1967, p. 67, Tafel XXIV.

⁽³⁾ *Infra*, p. 104.

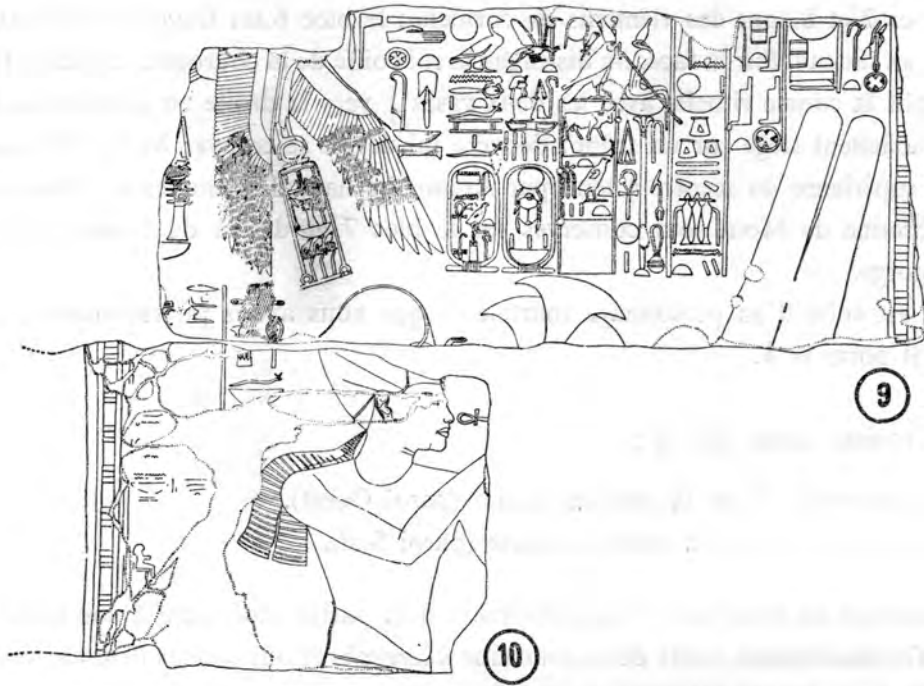








Fig. 4. — Ebrasement d'une porte (blocs 9 et 10) : Toutânkhamon offrant des fleurs à Amon-Ré (dessin Fr. Le Saout).

se rapportaient sans doute à un personnage placé derrière le roi et qui, lui aussi, est martelé. On distingue toutefois au sommet de l'une des colonnes :  , et dans la deuxième :    .

Ce décor et aussi la taille de ces deux blocs suggèrent qu'ils proviennent de l'ébrasement d'une porte ⁽¹⁾.

II. — DEUXIÈME GROUPE, FRAGMENTS PROVENANT DE PAROIS DIVERSES.

Bloc 11 : pierre n° 36 de la vingt-et-unième assise (paroi Nord) (fig. 5).

Ce bloc porte un fragment de scène où le roi tenant dans sa main droite les emblèmes γ et \wedge se dirige vers une divinité qui met sa main sur son épaule. Le personnage qui suit

⁽¹⁾ *Infra*, p. 100 et fig. 8.

La partie inférieure de la scène n'est pas décorée, ce qui indique qu'elle se situait à la base du mur.

Cette représentation rappelle, par sa composition et sa dimension, celle de Ramsès III sur la paroi Ouest du premier pylône de Medinet Habou ⁽¹⁾. On aurait là le plus ancien exemple connu de ce thème.

Certains blocs remployés dans le pylône, ne sont pas décorés. Mais la couche de plâtre conservée sur ces blocs semble de même nature que celle observée sur les blocs au nom de Toutânkhamon. Ce qui pourrait indiquer une origine commune. Ils pourraient provenir de la base des murs ou de parois sans décor.

N'étant pas architecte, j'ai demandé à nos amis et collègues architectes, MM. J. Lauffray et P. de Boysson, de bien vouloir, en collaboration avec M. Hassan el-'Achéry du Centre de documentation, étudier les blocs provenant des portes. J. Lauffray m'a remis la note que voici :

« Les dix blocs soumis à notre examen, d'après leur décor et les textes qu'ils portent, proviendraient d'un même monument édifié par Toutânkhamon. Certains se complètent; il nous a été demandé de rechercher si l'examen de la stéréotomie pouvait permettre d'assembler plus d'éléments que l'étude des parois ne l'avait permis. Les assemblages effectués forment quatre séries. Les blocs ayant été retaillés lors de leur emploi, leur stéréotomie originelle se trouve modifiée; le problème posé était délicat à résoudre; cependant l'examen des blocs a permis de parvenir à de très fortes probabilités.

A. *Première série* (fig. 1 et 7) :

Bloc 1 (partie gauche du bas d'une scène limitée par un cadre vertical).

Largeur : 1,53 m dont 22 cm à gauche sont bruts de taille et pénétraient dans le mur. Un cadre marque la limite du décor. Deux centimètres au-delà de ce cadre, une fracture correspond à un retour d'angle de la paroi vers l'avant. Hauteur : 0,78 m, épaisseur : 0,67 m.

Bloc 2 (partie droite du bas de la même scène; elle est limitée par un cadre identique à celui du bloc 1).

Largeur : 1,62 m (dont 16 cm, bruts de taille, pénétraient également dans le mur; ils marquent un retour d'angle symétrique de celui du bloc 1). Hauteur : 0,77 m, épaisseur : 0,63 m.

L'assemblage des blocs 1 et 2 est long de 3,15 m. La partie de parois de façade entre les deux retours d'angle est de 2,77 m.

⁽¹⁾ Cf. Porter-Moss, *Topographical Bibliography* II, p. 516 et pl. XLVII, 185.

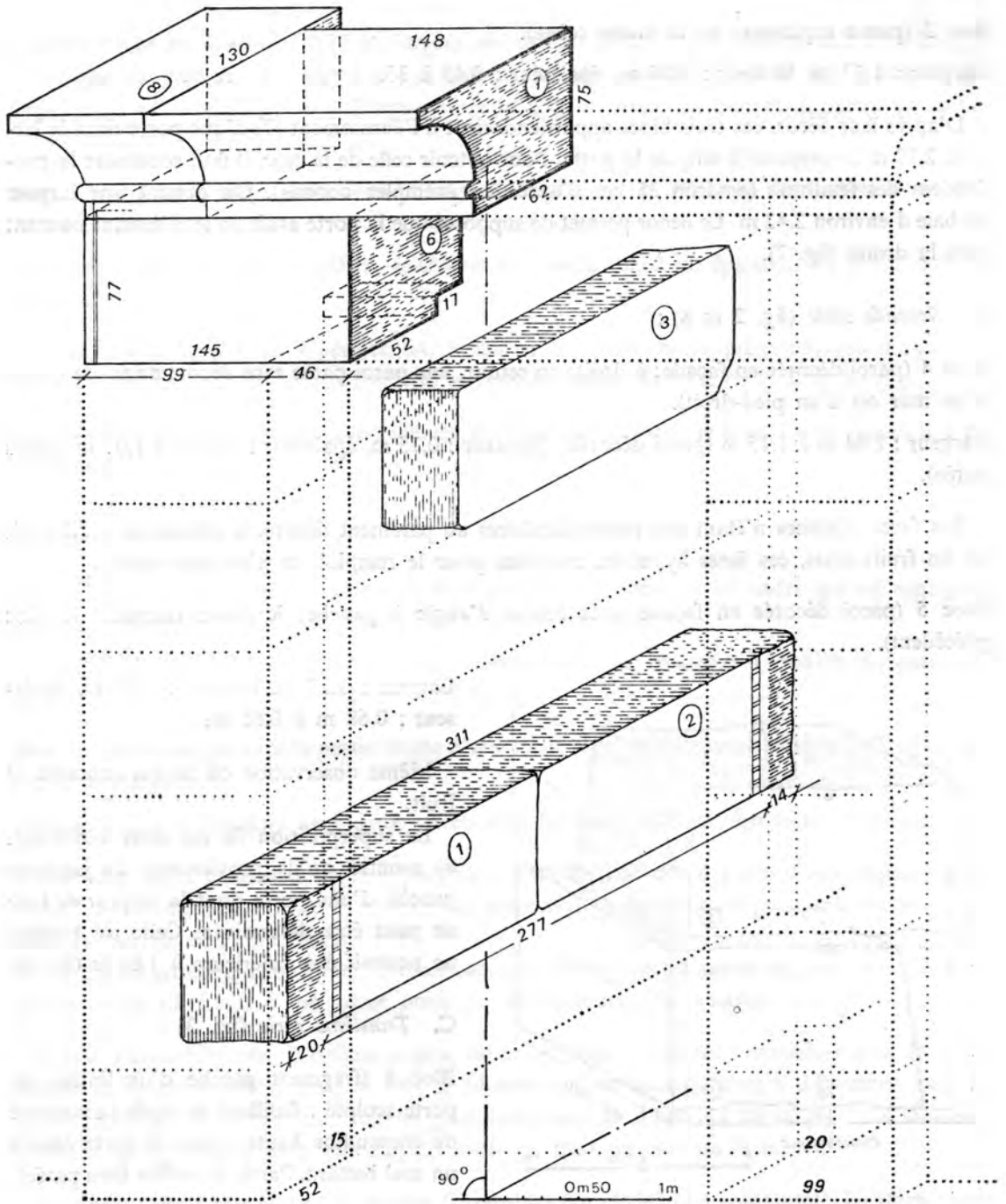


Fig. 7. — Restitution d'une porte en perspective axonométrique (dessin P. de Boysson).

Bloc 3 (partie supérieure de la même scène).

Largeur : 1,67 m, hauteur : 0,76 m, épaisseur : 0,43 à 35.

D'après leur décor, ces trois blocs appartiendraient à l'ébrasement (7) d'une porte dont la largeur 2,77 m correspond à celle de la porte. Pour obtenir celle de la baie, il faut soustraire la profondeur des feuillures (environ 35 cm d'après les exemples connus). On obtient une largeur de baie d'environ 2,42 m. Le décor permet de supposer que la porte avait un seul battant ouvrant vers la droite (fig. 7).

B. *Seconde série* (fig. 2 et 8) :

Bloc 4 (paroi décorée en façade; à droite en retour, une paroi parée sans décor; angle de droite d'un mur ou d'un pied-droit).

Largeur : 1,04 m à 1,15 m (paroi décorée). Hauteur : 0,75 m, épaisseur : 0,96 m à 1,01 m (paroi parée).

Les faces d'assises n'étant pas perpendiculaires au parement décoré, il semblerait qu'il y ait eu un fruit; mais, ces faces ayant été retaillées pour le remploi, ce n'est pas certain.

Bloc 5 (paroi décorée en façade avec retour d'angle à gauche; le décor complète le bloc précédent).

Largeur : 1,27 m, hauteur : 0,70 m, épaisseur : 0,68 m à 0,65 m.

Même observation en ce qui concerne le fruit.

La superposition de ces deux blocs (fig. 8) montre qu'ils proviennent du jambage gauche d'une porte dont la largeur de baie ne peut être déterminée. Celle du tableau ne pouvait être inférieure à 1,01 m (fig. 8).

C. *Troisième série* (fig. 3) :

Bloc 6 (fragment gauche d'un linteau de porte sculpté : feuillure de tapée sans cavité de crapaudine haute : donc la porte était à un seul battant. Partie en soffite bien parée).

Largeur : 1,45 m, hauteur : 0,77 m, épaisseur en partie haute au-dessus de la

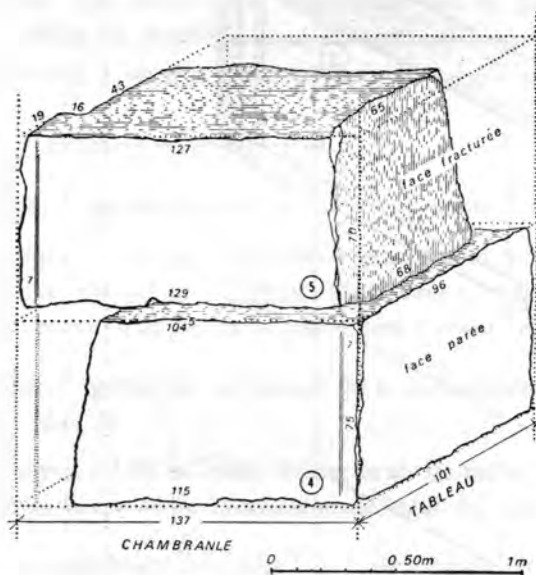


Fig. 8. — Jambage d'une porte restituée d'après les blocs 4 et 5.

feuillure : 0,69 m, feuillure : 0,17 m, largeur du soffite : 0,52 m (elle correspond à la largeur du tableau du pied-droit). Longueur de la partie de soffite conservée : 0,46 m. La largeur du chambranle est donnée par la différence entre la largeur totale du bloc et la partie de soffite conservée ($1,45 - 0,46 = 0,99$ m).

Bloc 7 (corniche à gorge avec, sous la baguette, le haut d'un décor se raccordant avec celui du linteau 6).

Largeur : 1,48 m, hauteur : 1,75 m, épaisseur de l'assise : 0,62 m, épaisseur au sommet de la gorge : 0,94 m environ.

L'assemblage de 6 et de 7 permet, par le décor, de déterminer approximativement l'axe du linteau. La baie devait avoir environ 2,40 m (soit la largeur de celle de la série A) (fig. 7).

Bloc 8 (corniche d'angle gauche de mêmes profil et hauteur que le bloc 7 avec lequel il a pu s'assembler).

D. *Quatrième série* (fig. 4) :

Bloc 9 (parement portant la partie gauche d'une scène bordée par un cadre qui est contigu à un retour d'angle en saillie de 10 cm sur le nu de la scène).

Longueur totale en partie haute : 1,38 m, hauteur : 0,82 m, épaisseur à l'arrière du parement décoré : 0,86 m, épaisseur du retour : 0,32 m.

Bloc 10 (parement portant la partie droite d'une scène se raccordant avec le décor de 9 et bordée par le même cadre).

Largeur : 1,63 m (fracturé avec deux extrémités), hauteur : 0,72 m, épaisseur : 0,80 m.

Ces deux blocs paraissent avoir appartenu à l'ébrasement d'une porte d'une largeur totale de 1,67 m, soit une baie de 1,32 m environ. La porte avait un seul battant puisque le décor occupe toute la largeur de l'ébrasement.

Les quatre groupes, selon toute vraisemblance, sont bien des éléments de porte. Le problème est de savoir s'il s'agit d'une même porte ou de plusieurs. On remarque que :

A peut s'assembler avec C (même largeur de baie); mais *A ne peut s'assembler avec D* (ébrasement de largeurs différentes); *ni avec B* (dimensions de leurs jambages différentes, tant en chambranle qu'en tableau; un fruit ne peut compenser la différence de largeur des tableaux, d'autant qu'un tableau de porte ne peut avoir un fruit du côté de la tapée).

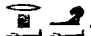
B ne peut s'assembler ni avec A, ni avec C (largeurs des pied-droits différentes). La stéréotomie n'exclurait pas un assemblage de B avec D; mais le rapport de proportion entre les largeurs du pied-droit et de la baie s'y oppose.

C ne peut s'assembler avec D (largeur de baie différente).

En conclusion, les dix blocs appartiennent à trois portes différentes. Le dessin de l'assemblage de la série A avec la série C, seul possible, donne des proportions acceptables pour une porte de la XVIII^e dynastie.

On remarque que le décor sur tous les blocs est en relief sur le parement, ce qui indique que les trois portes (?) sont des portes intérieures. Les décors extérieurs de cette époque sont en relief dans le creux.

III. — LES MARTELAGES.

Nous avons noté des martelages sur les blocs de trois des scènes étudiées. En dépit du soin apporté au martelage et au polissage sur les blocs 1, 6, 9, 10 et 11, il est possible de restituer la silhouette d'un personnage martelé et quelques signes du texte le concernant. Il paraît de taille inférieure au roi derrière lequel il se tient, il porte le costume d'un haut fonctionnaire ⁽¹⁾, est chaussé de sandales et tient les emblèmes royaux. Ces détails désignent ce personnage comme le plus proche du roi. Il jouait le rôle de prince héritier puisqu'il porte les emblèmes royaux et se trouve derrière le roi entrant dans le temple pour procéder aux rites et présenter les offrandes ⁽²⁾. Néanmoins ce personnage n'était pas autorisé à pénétrer lui-même dans le temple, puisqu'il est chaussé de sandales, alors que le roi devant le dieu est nu-pieds. On discerne le fragment de texte suivant : le titre .

Notre étude des martelages de cette époque ⁽³⁾ montre que Horemheb a gratté toutes les représentations et tous les noms de Ay sur les parois des monuments ⁽⁴⁾. La technique de martelage sur nos blocs rappelle celle observée sur les blocs extraits du II^e pylône ⁽⁵⁾, où sont martelés les représentations et cartouches de Ay (pl. XXXV, A).

⁽¹⁾ Il existe des représentations de hauts fonctionnaires se tenant derrière le roi : Amenemhat derrière Aménophis III, J. Vandier, *Manuel IV*, p. 634, fig. 349; dans la tombe de Neferhotep, le roi Ay et en arrière la reine, puis Neferhotep habillé du même costume et tenant les mêmes attributs que le roi : Davis, *The Tomb of Neferhotep*, pl. IX-XVIII; Porter et Moss, *Private Tombs I*, p. 91 et suiv.; et Vandier, *op. cit.*, p. 661 et fig. 362.

⁽²⁾ Aldred, *Akhenaton*, p. 85, fig. 3.

⁽³⁾ Sujet de notre thèse soutenue à l'Université de Lyon.

⁽⁴⁾ Les images et les noms d'Ay et de son épouse ont été effacés également dans leurs tombes : Piankoff, *MDAIK* 16, 1956, p. 247, pl. XXI-XXV.

⁽⁵⁾ Chevrier, *ASAE* 39, 1939, p. 554; ces blocs sont étudiés par M. Shaden de l'Université de Minnesota. La publication de ce travail est attendue.

Sur le bloc n° 3, on remarque un martelage au ciseau sur les deux cartouches de Toutânkhamon, ainsi que sur le vautour protecteur; sur les n°s 9 et 10, les ailes de vautour sont martelées alors que les cartouches et l'image de Toutânkhamon sont intacts, cependant que sur les n°s 4 et 5, ni l'image de Toutânkhamon, ni ses cartouches n'ont été touchés.

Sur le bloc n° 6, l'image du roi est intacte, mais on note l'absence de texte sur ce tableau. Le martelage sur le nom du roi a été exécuté sans soin, probablement était-ce un martelage symbolique, réalisé avant le démontage du monument, tout au contraire du martelage sur Ay qui a été réalisé avec grand soin.

Les résultats de notre recherche sur les martelages, sur les blocs de Toutânkhamon du IX^e pylône ne viennent pas contredire les conclusions tirées de notre étude de martelage sur les blocs de Toutânkhamon et de Ay, provenant du II^e pylône, sujet traité précédemment dans notre thèse.

Horemheb accédant au trône se serait hâté d'effacer les noms et images de Ay, pour graver à côté ceux de Toutânkhamon (pl. XXXV, A). Ceci afin d'y substituer les siens propres⁽¹⁾. L'idée d'effacer les noms et images de Toutânkhamon aussi bien que de Ay ne lui vint que plus tard; encore fut-elle abandonnée très vite au profit d'une nouvelle, ce qui laissa le travail inachevé (pl. XXXV, B).

Le martelage sur le vautour protecteur était peut-être fait en vue de supprimer la protection du roi.

IV. — EMBLACEMENT DU MONUMENT.

Le bloc n° 5, porte le nom du temple : *hwt Nebkheperourê*. On le remarque également sur au moins deux blocs extraits du II^e pylône (pl. XXXV, B). Sur le bloc n° 9 et d'autres blocs du II^e pylône on voit le nom d'*Ipet Sout*. D'où notre hypothèse que les deux monuments aux noms de Toutânkhamon et de Ay appartenaient à une chapelle située dans l'ensemble de Karnak.

Sur la paroi Est du mur Est de la cour de la cachette⁽²⁾, en relief léger, on remarque des scènes datant de Toutânkhamon, d'environ sept mètres de largeur, dont les cartouches ont été usurpés par Horemheb. Deux scènes sont parfaitement symétriques : le roi coiffé de la couronne *hmnw* se tient debout devant un naos où siège la triade thébaine (pl. XXXVI), à qui il déclare remettre les produits des pays étrangers.

(1) Sur les problèmes historiques de la fin de la XVIII^e dynastie, Aldred, *CAH* 71.

(2) Nelson, *Key plans*, XI, 88; Barguet, *Le temple d'Amon-Ré à Karnak*, p. 273, 74.

Ces scènes devaient encadrer un motif central auquel ont pu appartenir des blocs tombés aux abords du mur; nous pensons que ce motif matérialisait l'axe central d'une chapelle située à l'Est du mur de la cour de la cachette, face au lac sacré et orientée Est-Ouest⁽¹⁾. Il est malaisé aujourd'hui d'apprécier la dimension de cette chapelle; mais les éléments retrouvés soit dans le II^e pylône, piliers et architraves, soit dans le IX^e les portes, prouvent qu'elle était de grandes dimensions; elle s'étendait peut-être jusqu'à l'édifice de Taharqa qui s'éleva par la suite à l'angle Nord-Ouest du lac. D'autres chapelles ont une implantation analogue à celle que nous proposons : celle de Thoutmosis III⁽²⁾, entre les VII^e et VIII^e pylônes, face au lac, avec deux entrées, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest; l'édifice d'Aménophis II⁽³⁾ entre les IX^e et X^e pylônes, dont la porte s'ouvre vers l'Ouest. Ces deux monuments étaient en service lorsque toutes les autres parties du temple d'Amon l'étaient. Toutânkhamon (1347-1339 av. J.C.) en venant à Thèbes⁽⁴⁾ trouva les monuments du temple d'Amon en très mauvais état. Les statues d'Amon et des autres divinités traditionnelles étaient détruites ou cachées. Leurs images et épithètes sur les parois étaient détruites. Le travail de restauration qu'entreprit Toutânkhamon⁽⁵⁾ était considérable et devait interdire de procéder aux rites du culte journalier dans le grand temple. La construction d'une chapelle à part était rendue nécessaire pour assurer ce culte à proximité de la zone centrale du temple, du lac sacré et des maisons des prêtres sur la rive Est du lac (fig. 9).

Nous avons un exemple dans l'enceinte d'Amon d'une chapelle orientée à l'Est et séparée de la partie principale du temple, le sanctuaire oriental de Thoutmosis III adossé au mur Est de l'*Akh-Menou*⁽⁶⁾.

Françoise Le Saout, qui a eu la gentillesse de faire les dessins des blocs dont traite cet article, a remarqué que leurs reliefs gravés avec très grand soin portent la marque d'une

(1) H. Chevrier a fait une tranchée Sud-Nord à l'extérieur et le long du mur oriental de la cour de la cachette. Il y a trouvé des éléments architectoniques, mais son rapport ne donne pas de précisions suffisantes. Cf. *ASAE* 35, 1935, p. 105 et fig. 3, et *ASAE* 36, 1936, p. 139 et pl. III b.

(2) Cf. Barguet, *op. cit.*, p. 266-267.

(3) *Ibid.*, p. 251.

(4) Gardiner, *Egypt of the Pharaohs*, p. 235 et suiv.

(5) Lacau, *Stèles du Nouvel Empire I*, p. 232 (n° 34186); Daressy, *RT*, 1894, p. 123; Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte II*, p. 205.

(6) Borchardt, *Ägyptische Tempel mit Umgang*, p. 66-69; Varille, in *ASAE* 50, 1950, pl. XLI; Barguet, *op. cit.*, p. 220 et pl. XXIX a.

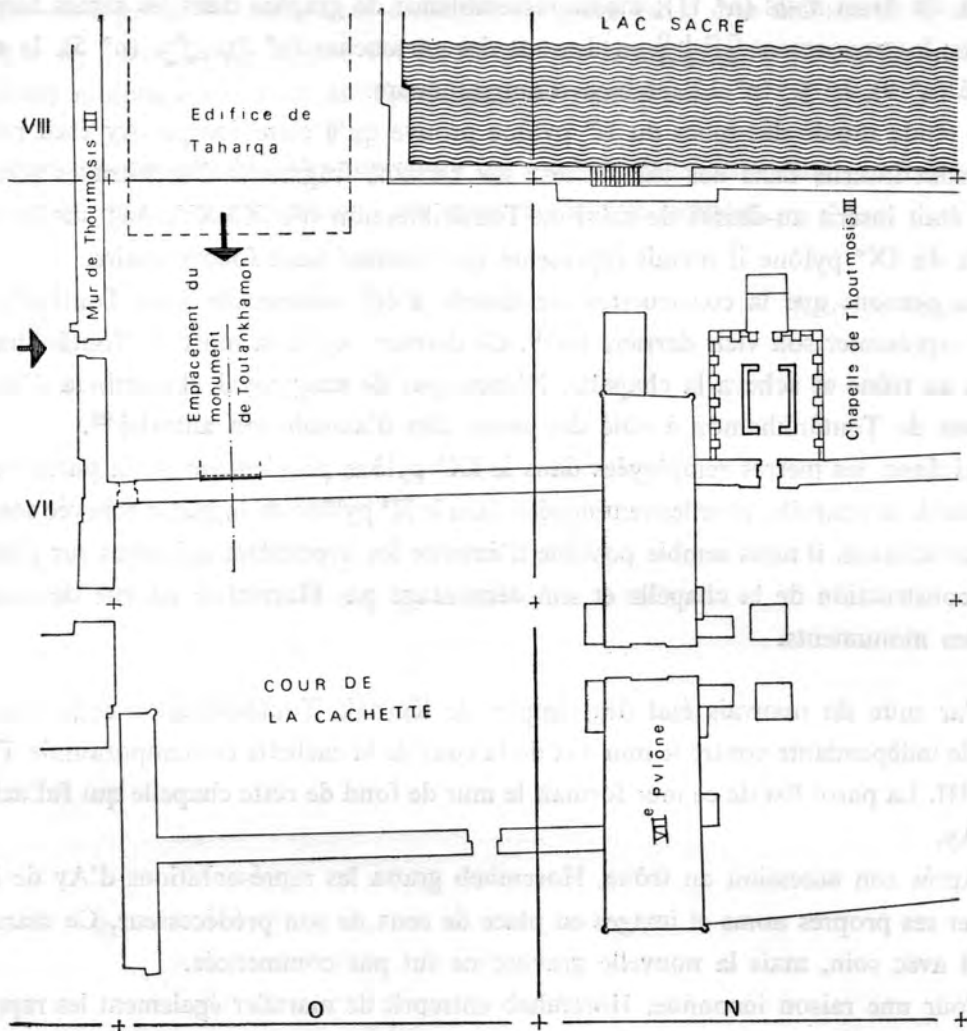





Fig. 9. — Croquis de la localisation proposée pour la chapelle de Toutankhamon.

influence amarnienne sensible, par exemple dans le traitement du visage du roi (n° 10), des bras (n°s 10, 4), des rubans très souples (n° 10). Il faut aussi noter des similitudes de graphie et de style d'exécution entre nos blocs et la scène située sur la face Est (côté lac sacré) de la paroi Est de la cour de la cachette : détails de coiffures, vêtements, hiéroglyphes qui semblent avoir été gravés par la même main, d'un style un peu rond, mais très pur. Similitudes du traitement de la coiffure (n° 5), de la perruque (n° 3), des lèvres

(n° 10), du fouet *nbꜥḥꜥ* (n° 11); même ressemblance de graphie dans les signes hiéroglyphiques; le groupement  en dessous des cartouches (n° 5),  (n° 5), le ■ très allongé (n° 9), le  (n° 12) et bien d'autres encore.

Une étude rapide des blocs du II^e pylône prouve qu'à cette époque Ay était roi; ses noms sont inscrits dans des cartouches; sur certains fragments d'architraves son protocole était inscrit au-dessus de celui de Toutânkhamon (pl. XXXV, A); sur les blocs extraits du IX^e pylône il n'était représenté que comme haut fonctionnaire.

Nous pensons que la construction du temple a été commencée sous Toutânkhamon qui fit représenter son vizir derrière lui⁽¹⁾. Ce dernier, Ay, à la mort de Toutânkhamon, accéda au trône et acheva la chapelle. N'étant pas de sang royal, il continua d'inscrire les noms de Toutânkhamon à côté des siens, afin d'asseoir son autorité⁽²⁾.

Ainsi donc, les pierres remployées dans le IX^e pylône proviennent de la partie la plus ancienne de la chapelle, et celles remployées dans le II^e pylône de la partie achevée sous Ay.

En conclusion, il nous semble possible d'émettre les hypothèses suivantes sur l'histoire de la construction de la chapelle et son démontage par Horemheb en vue de emplois dans ses monuments.

1) Par suite du mauvais état des temples de Karnak, Toutânkhamon construisit une chapelle indépendante contre le mur Est de la cour de la cachette contemporain de Thoutmosis III. La paroi Est de ce mur formait le mur de fond de cette chapelle qui fut achevée sous Ay.

2) Après son accession au trône, Horemheb gratta les représentations d'Ay de façon à graver ses propres noms et images en place de ceux de son prédécesseur. Ce martelage fut fait avec soin, mais la nouvelle gravure ne fut pas commencée.

3) Pour une raison inconnue, Horemheb entreprit de marteler également les représentations de Toutânkhamon, mais avec une technique différente et laissa là encore le travail inachevé.

4) Horemheb démonta complètement le monument et en remploya les éléments dans les II^e et IX^e pylônes.

⁽¹⁾ D'ordinaire, dans les scènes de rites religieux, le roi est représenté seul, mais à l'époque de la XVIII^e dynastie, il est suivi parfois de personnalités : vizir, prince héritier, ou co-régent; cf. Newberry, *JEA* 14, 1928, p. 8, fig. 8, R. Sa'ad, *Kémi* 20, 1971, p. 192.

⁽²⁾ Le nom de la veuve de Toutânkhamon a été trouvé à côté du nom de Ay sur un scarabée, Newberry, *JEA* 18, 1932, p. 50-52.

5) La seule partie du monument demeurée en place est le mur de fond de la chapelle qui étant en même temps le mur Est de la cour de la cachette ne pouvait être démoli. Horemheb remplaça les noms de Toutânkhamon par les siens.

Il serait très souhaitable d'entreprendre un sondage dans cette zone; on y trouverait peut-être des traces des fondations des murs du temple supposé.

Karnak, mars 1973.